

Manche

EDUCATION. L'épreuve transformée en 2021

Blanquer finalise sa réforme du bac

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mardi 13 février 2018

472 mots

UN GRAND ORAL, quatre épreuves écrites dont le français et la philo, des épreuves ponctuelles prises en compte dans la moyenne finale: voici le nouveau bac prévu pour 2021 que le ministre de l'Education présentera mercredi en Conseil des ministres. Jean-Michel Blanquer continuait de consulter les organisations syndicales jusqu'à hier soir, et les positions évoluaient toujours dans l'après-midi. L'enjeu est majeur pour cet examen bicentenaire, dont la réforme est menée en même temps que celle de l'accès à l'université. Jusque-là, l'intersyndicale opposée à ces deux chantiers a peu mobilisé dans la rue. La réforme du bac qui sera dévoilée cette semaine concerne les bacs généraux et technologiques (soit 70 % des candidats). La filière professionnelle fait l'objet d'une mission distincte dont les conclusions seront rendues vendredi. Les contours de ce bac nouvelle formule, que les élèves actuellement en classe de Troisième seront les premiers à passer, « semblent actés », indique Claire Guéville, représentante du Snes, premier syndicat chez les enseignants du secondaire. Il correspond aux intentions d'Emmanuel Macron, qui avait promis lors de sa campagne un bac resserré autour de quatre épreuves écrites (au lieu de 10 à 15 aujourd'hui), et reprend les préconisations du rapport Mathiot, remis en janvier. La moyenne du bac s'appuierait à 60 % sur les épreuves écrites dites terminales et un grand oral. Les 40 % restants de la note proviendraient d'épreuves ponctuelles inspirées des bacs blancs que passent les lycéens pour s'entraîner à la semaine d'exams (pour 30 %) et des notes du bulletin en Première et Terminale (les 10 % restants). Le partage pourrait aussi se faire à 60/40, sans prise en compte des notes du bulletin. Le grand oral, d'une durée de 20 ou 30 minutes, baptisé « oral de maturité », portera sur un projet entamé dès la Première et en lien avec une des deux matières principales choisies par l'élève en Terminale. La philo et l'« oral de maturité » auraient lieu fin juin. Les candidats au bac techno conserveront leur « oral de projet » dans sa forme actuelle.

Tronc commun

Les transformations de cet examen pourraient s'accompagner de profonds changements dans l'organisation du lycée. Les séries L, ES et S (littéraire, économique et social, scientifique) seraient supprimées et remplacées par un tronc commun et trois « spécialités » en Première, ramenées à deux en Terminale. Les élèves choisiront parmi huit « spécialités »: mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la Terre, histoire-géographie et géopolitique, sciences économiques et sociales, littérature et philosophie, langues et littérature étrangère, arts. Les épreuves écrites passées en Terminale pour le bac, entre mars et mai, seront liées à ces deux spécialités. Quelles que soient les spécialités choisies, les lycéens suivront le tronc commun avec le français, la philo, l'histoire-géographie, deux langues vivantes, le sport.